

“ Le Duc avait établi dans sa Cour par son exemple et ses conseils la louable coutume de fréquenter les Sacrements ; et les Sermons de saint Vincent Ferrier luy avoient bien aidé à inspirer cette sainte pratique aux âmes auparavant endurcies. Notre petite sainte ne pouvoit estre privée de cette céleste aliment sans une très-vive douleur, sur tout dans le temps des grandes Fêtes qu'elle passoit toujours en larmes, se deffendant de prendre aucune nourriture. Et quand sa Gouvernante lui demandoit la raison de son affliction : *Devez-vous vous en étonner ?* disoit-elle. *Je suis chrétienne par la grâce de Dieu, puisque j'ay esté baptisée, et on ne veut pas que je reçoive le Corps de Jésus-Christ qui fait toute la félicité du vrai Chrétien.*

“ On avoit beau lui dire pour l'apaiser que l'Eglise deffendoit qu'on donnât la Communion aux enfants, elle se soumettoit parce qu'elle sçavoit obeïr, mais elle désiroit ardemment ce Pain des forts qui ne luy estoit pas permis de recevoir. ”

Ecoutons maintenant le dernier historien de la Bienheureuse. Le vénéré Cardinal Richard reproduit en style d'aujourd'hui le récit d'Albert de Morlaix, lequel consulta les “ monumens et mémoires du monastère de Scoetz-lez-Nantes et Nazareth-lez-Vennes et les mémoires du Couvent des Frères Prédicateurs de Nantes ; ” après quoi il raconta en détail la première communion à cinq ans de la benoite petite duchesse de Bretagne.

“ Ce qui était surtout remarquable dans la petite Françoise, c'était son amour pour Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie... Lorsque le prêtre montrait au peuple la divine Hostie, on voyait souvent la sainte enfant verser des larmes de dévotion. Les jours où le duc, la duchesse et les personnes de la cour se préparaient à la communion, elle ne cessait de pleurer et refusait même de boire et de manger. Pendant longtemps elle ne voulut pas dire le sujet de ses larmes. Enfin, la duchesse l'ayant prise seule avec elle, la conjura de lui faire connaître ce qui la rendait toute triste : “ Hélas ! madame, ” répondit en sanglotant la jeune Sainte, Monseigneur “ et vous et toute votre cour avez, ce jour, joui d'une si “ grande faveur du ciel, ayant reçu le Corps de Notre-